

Composition du CTE

Le Comité Technique exécutif est une instance qui coordonne l'ensemble des tâches opérationnelles et qui se réunit une fois par mois ; et un des critères fait qu'il doit contenir au plus 10 personnes. La direction technique et la coordinatrice des utilisateurs font partie du CTE. La DT préside le CTE.

Le CTE est initialement formé des personnes qui ont rédigé les mandats des groupes de travail, ou leurs adjoints qui peuvent remplacer le représentant du groupe d'expertise.

Les scénarios de composition du CTE

Scénario 1

Les représentants peuvent être issus de 4 groupes différents :

- sécurité ;
Expertise sécurité-opérations (D.Fououssong, P.Micout, F.Schaer, T.Mouthuy)
- expertise;

Expertise autorité de certification (M. Aljogami, C.Gross, JF. Guezou)

Expertise réseau (O.Porte, O.Lenormand)

Expertise développement d'outils opérationnels (C. L'Orphelin)

Expertise accounting (C.Barbier,...)

Expertise monitoring (Ch Leroy, à remplacer,...)

Expertise déploiement (G.Philippon,J Pansanel...)

Représentant opérations FG (D. Bouvet)
- users ;

Expertise utilisateurs/VO hors HEP (T. Glatard..)

Représentant du projet LCG (F. Chollet..)
- sites

Représentant des sites hors IN2P3 (P.Gay,..)

Représentant grilles régionales (JC. Chevaleyre, J.Pansanel, M.Jouvin)

Les représentants sont **validés par le CT – experts et personnes représentant les sites au workshop d'octobre – sur proposition de la DT pour 1 an**

Scénario 2

Le CTE est reconduit tel quel et d'autres personnes peuvent être conviées selon l'agenda et leur expertise.